

**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin  
**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin  
**Band:** 37 (1980)  
**Heft:** 6  
  
**Rubrik:** L'Aide sportive suisse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'Aide sportive suisse

ASS

### But

La Fondation Aide sportive suisse a été fondée le 7 avril 1970 à Berne. Le président actuel du Conseil de fondation est Monsieur Robert Barth, entrepreneur à Rothrist. Le président du Comité de la Fondation – organe responsable de la répartition des fonds – est le président du COS, Maître Raymond Gafner (Lausanne). La fondation a pour but de récolter en permanence des moyens financiers et de les utiliser en faveur des sportifs amateurs suisses de haute compétition, sur proposition du Comité national pour le sport d'élite (CNSE).

Monsieur Barth a déclaré que «la Fondation de l'Aide sportive suisse s'est fixée pour but d'aider et de soutenir tous les athlètes qui se distinguent par leur engagement exemplaire». Seront soutenus surtout les athlètes qui s'entraînent avec joie pour réaliser des performances de pointe sans penser à en tirer un profit matériel. L'Aide sportive suisse désire offrir aux sportifs d'élite amateurs des conditions semblables à celles dont bénéficient les athlètes d'autres pays. Mais pour atteindre ce but, il faut énormément de moyens financiers et un million ne suffit plus pour garantir une aide efficace.

### Le nouveau directeur

M. Edwin Rudolf est âgé de 38 ans et il est entré en fonction en novembre 1979.

«Pour moi, le sport c'est toute activité corporelle allant de l'handicapé dans son fauteuil roulant jusqu'au record du monde de durée au jeu des échecs. Je suis persuadé qu'il faut aussi bien le sport de compétition que le sport de masse et qu'ils se complètent. Je ne désire idéaliser ni l'un ni l'autre. Je suis prêt à remettre en question une situation donnée, mais je ne cherche pas à tout prix la critique. Le sport doit être un élément de la vie que l'on accomplit avec fierté, aussi comme reporter. De façon un peu paradoxale, je préfère avoir un infarctus en pratiquant le sport que de sombrer dans la drogue ou dans l'alcoolisme.»

### L'Aide sportive en Suisse romande

L'extension du réseau des agences de l'Aide sportive est poursuivie systématiquement. Monsieur Harald Sebold de Vinzel (VD) a pris en charge les activités en Suisse romande pour une période d'essai allant du 1er avril au 31 décembre 1980.

### Une recette miracle

Pour la dixième année de son existence, l'Aide sportive suisse s'est fixé des buts très haut placés. Le nouveau directeur, Edwin Rudolf (Küssnacht am Rigi), veut encaisser 1,8 million de francs, ce qui correspond à une augmentation de 49 pour cent par rapport à l'année précédente. Les sportifs d'élite amateurs et les espoirs devraient recevoir 350 000 francs de plus qu'en 1979.

L'infrastructure de la Fondation est décentralisée et élargie par des bureaux sis à Zurich, en Suisse romande, à Bâle et en Suisse orientale. A partir de 1982, le but est de se procurer chaque année environ 2 millions de francs.

La Fondation Aide sportive suisse a recueilli, au cours des dernières années, environ 1 million de francs par an. En 1979, cette somme a été portée à 1 250 000 francs, grâce à Adia Intérim – une entreprise de travail temporaire – qui a versé une somme exceptionnellement élevée. Edwin Rudolf veut accroître le revenu net de 1980 de presque 625 000 francs, tout en diminuant le pourcentage des frais administratifs à 9,5 pour cent (1978: 12,48 et 1979: 11,7 pour cent). A cet effet, il envisage d'intensifier notamment les campagnes commerciales. L'objectif est un accroissement de 125 pour cent (+ 555 000 fr.) qui devrait rapporter à l'Aide sportive 999 000 francs.

### Personnalités, timbre-poste, pièce de monnaie, lotterie

Par des structures et mesures financières nouvelles, Monsieur Rudolf veut donner à l'Aide sportive des fondements solides pour l'avenir. Citons quelques-unes des nombreuses mesures envisagées à cet effet:

- Le Conseil de fondation sera renforcé par des personnalités du monde du commerce, de l'industrie, de l'économie et de la politique pour accroître encore son efficacité dans les campagnes commerciales. On cherchera surtout à gagner à la cause de l'Aide sportive des branches qui ne sont pas encore représentées au Conseil, comme par exemple les



agences de voyage, les importateurs de voitures automobiles, les compagnies d'assurances.

- Le Comité de patronage sera réactivé et élargi. Il se compose actuellement de 180 personnalités qui sont disposées à prêter aide et conseil à la Fondation pour la réalisation de ses buts. Des personnages compétents ont déjà assuré leur participation à l'un des deux organes.
- Toute une infrastructure est mise sur pied afin d'assurer un rendement aussi élevé que possible grâce au traitement personnel des affaires. A Zurich, un point d'appui indépendant qui travaille comme une agence est déjà entré en action. En 1980, cette agence devra atteindre un rendement budgétaire d'environ 300 000 francs. A la fin février, 205 000 francs étaient déjà assurés.
- La politique d'investissement de la Fondation sera améliorée. Les placements en valeurs figurent sur le compte annuel avec environ 30 000 fr., ce qui représente un taux modeste de 2 pour cent. Rudolf élaborera donc une politique d'investissement plus rentable « sans se risquer dans des aventures ».
- A moyen terme les mesures suivantes sont prévues: timbre-poste avec surtaxe, pièce de monnaie commémorative « 10 ans d'Aide sportive » pour les numismates; lotterie en faveur du sport; création d'une fabrique de médailles appartenant à la Fondation, et publicité. Edwin Rudolf: « Nous devons participer à tout ce marché financier qui s'est créé autour du sport et dont le sport lui-même n'a jusqu'ici que trop peu bénéficié. »

#### «L'Aide sportive n'est pas un encouragement de vedettes»

Il est prévu de verser aux 200 athlètes à encourager des moyens nettement plus importants destinés à compenser leur manque à gagner et à couvrir leurs frais. Il s'agit d'environ 35 pour cent ou de 350 000 francs de plus que l'année précédente. Par des campagnes d'information, Rudolf veut tout de suite mettre au clair que l'Aide sportive n'encourage pas les vedettes. Les skieurs alpins et les joueurs de football rémunérés, par exemple, ne reçoivent aucun appui financier. Par contre, un poste nouveau au budget comprenant 150 000 fr. (75 000 de plus qu'en 1979) est prévu pour les «départs en flèche» ainsi qu'une prime de 50 000 francs pour «l'athlète junior de l'année».

Le nouveau directeur Edwin Rudolf est optimiste. En 1978, deux Suisses sur trois s'étaient déclarés prêts, lors d'une enquête représenta-

tive, de fournir une aide financière personnelle à l'Aide sportive se montant en moyenne à 16 fr. par année. Rudolf n'a nulle intention de laisser en friche une telle bonne volonté.

### Programme promotionnel 1979/80

#### Principes

L'ampleur du programme promotionnel dépend de la situation financière de l'Aide sportive suisse. Les perspectives réalistes de succès et les besoins des athlètes sont les principaux critères de jugement. Il est également tenu compte d'éléments subsidiaires tels que les contributions adéquates que les athlètes mêmes, leurs clubs et leurs fédérations doivent apporter.

*Le nombre d'athlètes à encourager doit être limité à 200 en raison de la concentration nécessaire et des moyens à disposition.*

La décision définitive d'octroyer des moyens financiers est prise par le Comité de fondation de l'Aide sportive suisse.

Toutes les prestations de la fondation sont bénévoles et peuvent être supprimées en tout temps.

Personne ne peut revendiquer les prestations de l'Aide sportive par *droit acquis*.

Les athlètes entrant en ligne de compte pour un soutien sont classés dans deux catégories: La *catégorie générale* et la *catégorie des favoris*.

#### Conditions d'admission

Les conditions d'admission d'un athlète dans le programme de promotion et d'entre-aide sont:

- La preuve du succès dans un sport de compétition
- la condition sociale
- l'éthique sportive

#### La situation dans le sport de compétition

La condition primaire est la possession d'une carte de légitimation d'élite du CNSE.

L'importance de la discipline sportive ainsi que le programme d'entraînement et l'engagement du sport dans les périodes de préparation et dans les compétitions sont jugés selon des critères internes du CNSE.

#### La situation sociale

- formation, activité professionnelle et revenu annuel
- subventions, bourses, dédommagements et prestations de tiers

- situation familiale
- influence sur la situation scolaire et/ou professionnelle suite à l'engagement dans le sport de compétition

La demande du mentor doit contenir tous les éléments individuels concernant la situation sociale de l'athlète proposé selon les critères mentionnés ci-dessus.

#### L'éthique sportive

Le soutien de l'Aide sportive suisse ne peut être accordé qu'à des athlètes qui respectent les hautes exigences en matière de fair-play au sens le plus large du terme, et qui peuvent par conséquent être pris comme modèles par la jeunesse.

Le mentor ne proposera que des athlètes dont la situation sociale nécessite vraiment un soutien de l'Aide sportive, afin que le principe de la réduction du nombre de sportifs soutenus à 200 personnes environ puisse être respecté.

Le Comité de fondation se réserve le droit de réduire les propositions personnelles des mentors au cas où celles-ci ne seraient pas réalistes. Au besoin, les propositions peuvent être discutées au préalable avec le coordinateur.

#### Possibilités de promotion et d'entre-aide

Les possibilités *matérielles* sous forme de couverture de frais sont les suivantes:

- assistance sociale
- assistance pour les études ou pour la formation
- assistance dans le cas d'une alimentation spéciale
- soins corporels
- assistance médicale
- matériel de compétition

L'assistance personnelle est la suivante:

- planification de la carrière, soit conseil et assistance dans les affaires personnelles (famille, école/formation, profession, militaire)
- soutien dans les pourparlers avec les employeurs afin d'obtenir le temps libre nécessaire à l'entraînement et aux compétitions.

#### Catégories pour la promotion et l'entre-aide

##### Catégorie générale

Cette catégorie comprend les athlètes méritants et les espoirs.

L'aide financière possible est la suivante:

- *Aide de base* (aide de départ), au *maximum* 3000 fr. par athlète et par année.

Le mode de calcul fait partie intégrante des dispositions d'exécution du Comité de fondation de la Fondation Aide sportive suisse.

Les éléments suivants sont déterminants:

- a) nécessité scolaire
- b) importance de la discipline sportive
- c) catégorie de la carte de légitimation d'élite

- Prime de succès, au maximum 3000 fr. par athlète et par an.

Le mode de calcul fait partie intégrante des dispositions d'exécution du Comité de fondation de la Fondation Aide sportive suisse.

Les éléments suivants sont déterminants:

- a) importance de la discipline sportive
- b) importance de la compétition sur le plan international
- c) classement réaliste de la performance réalisée



#### Catégorie des favoris

Cette catégorie comprend les athlètes qui peuvent se classer parmi les premiers dans les compétitions internationales particulièrement importantes.

Les droits et les obligations ainsi que la durée de l'engagement sont fixés dans un contrat. Les contributions sont versées directement par l'administration de la Fondation de l'Aide sportive suisse.

#### Exception

Les athlètes qui émargent au budget du projet Adia/Aide sportive ou à celui d'autres projets de même nature, ainsi que les athlètes de la catégorie favoris n'entrent pas en ligne de compte pour bénéficier d'une assistance de base ou d'une prime de succès.

#### Liste des athlètes de 1979

Les sportifs suivants au nombre de 198, ont bénéficié en 1979 des prestations de l'Aide sportive suisse.

##### ASPM, pentathlon militaire

Engeli Ernst, Steiner Heinz, Thomann Hans, Thurnheer Ruedi

##### ASPM, triathlon

Zraggen Georg

##### Athlétisme

Bernhard Rolf, Bürki Cornelia, Délèze Pierre, Muster Peter, Ryffel Markus (1er mai 1978<sup>1</sup>), Vivian Bernhard (1er mai 1978<sup>1</sup>), Relais 4 x 400 m

##### Aviron

Hoberger Daniel, Kovacs Pierre, Netzle Stephan, Rahn Peter, Saile Bruno, Stocker Peter, Stocker Roland, Trümpler Hanskonrad, von Weissenfluh Thomas, Wetnauer Jürg, Wyss Reto, Zentner Pierre

##### Bobsleigh

Bächli Ulrich, Benz Josef, Rüegg Toni, Schärer Erich, Trachsel Hansjörg

##### Canoë

Brandenburger Martin, Duffek Milo, Fürst Peter, Kucera Alena, Künzli Erhard, Paul René, Probst Peter, Rudin Ernst, Studer Christoph, Weiss Katrin, Weiss Sabine, Wyss Martin, Wyss Roland, Zimmermann Anton, Zimmermann René

##### Course d'orientation

Fries Hanni

##### Curling

Attinger Bernhard, Attinger Peter, Attinger Ruedi, Bourquin Betty, Casanova Gaby, Manger Rosy, Neuenschwander Matti, Thommen Linda

##### Cyclisme sur piste

Baumgartner Walter (1er mai 1978<sup>1</sup>), Dill-Bundi Robert (1er mai 1978<sup>1</sup>), Freuler Urs (1er août 1978<sup>1</sup>), Isler Heinz, Känel Hans (1er mai 1978<sup>1</sup>)

##### Cyclisme sur route

Ehrensperger Kurt, Glaus Gilbert, Trinkler Richard

##### Cyclo-cross

Müller Ueli

##### Dressage

Stückelberger Christine (1er janvier 1979<sup>1</sup>)

##### Escrime

Gaille Patrice, Giger Daniel, Kauter Christian, Poffet Michel, Suchanecki François

##### Gymnastique artistique

Kessler Romy

##### Haltérophilie

Broillet Michel

##### Judo

Burkhard Marcel, Hagmann Thomas, Röthlisberger Jürg (1er mai 1978<sup>1</sup>), Salzmann Judith, Zinniker Jean

##### Patinage artistique

Biellmann Denise (1er mai 1979<sup>1</sup>)

##### Patinage de vitesse

Brunner Silvia

##### Saut à skis

Mösching Robert  
Sumi Hansjörg

##### Ski de fond

Relais 4 x 10 km

##### Ski nordique (combinaison)

Lustenberger Karl (1er novembre 1978<sup>1</sup>)

##### Tir

Bertschy Kuno, Bräm Hans, Burkhard Roman, Büchner Helga, Minder Moritz, Ruess Reiny

##### Tir à l'arbalète

Nipkow Daniel

##### Trampoline

Keller Ruth

<sup>1</sup> Date depuis laquelle l'athlète bénéficie du plus grand programme d'encouragement de l'Aide sportive suisse avec un budget de 240 000 fr. pour l'année 1980.

Tous les contrats, à échéance fixe le 31 décembre 1980, ont été conclus avec le consentement exprès de la fédération sportive concernée et du Comité olympique suisse.